

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU 09 JUIN 2009

*Tous les membres du bureau étaient présents sauf : Chrysoline CARLIER, Cédric BONNET, Guillaume CLAEREBOUT, Romain STEUX excusés
Daniel COULON JérémY LAGACHE (non payé), Alain GODON (démissionnaire) absents.*

Le Président ouvre la séance à 18 heures 30

L'ordre du jour est le suivant :

- *Date des vacances d'été et dispositions quant à l'utilisation des équipements.*
- *Conditions de sécurité pour l'utilisation du terrain.*
- *Dates de rentrée.*
- *Tarif des cotisations à appliquer à la rentrée.*
- *Créneaux horaires.*
- *Informations & Questions diverses....*

Vacances et mise à disposition du pas de tir extérieur :

La date des vacances pour le Club est fixée du 02 Juillet au 01 septembre 2008 inclus. La Salle Delaune sera fermée pendant cette période.

Pas d'initiation durant cette période

Le terrain restera accessible aux archers initiés adultes aux horaires habituels pendant toute la durée des vacances.

Sécurité :

Il semble opportun de rappeler que les archers « initiés » sont en possession de leur badge de 25 mètres. Pour des raisons évidentes de sécurité, seuls les archers majeurs ou les enfants mineurs exclusivement accompagnés d'archers initiés adultes sont autorisés sur le pas de tir extérieur.

Rentrée et reprise des activités :

La rentrée des archers se fera le mardi 01 septembre 2008 aux horaires habituels pour les archers initiés et le renouvellement des licences et droits d'inscription et le mardi 09 septembre pour les nouveaux adhérents.

Cotisations :

En ce qui concerne les cotisations pour l'année 2009/2010, le bureau ne procède à aucune augmentation de la cotisation club qui reste à 27 €.

Créneaux horaires et encadrement :

Le tableau ci-dessous précise les horaires et le nom des responsables des entraînements, en cas de changement, les modifications apportées seront affichées directement sur le panneau prévu à cet effet dans la Salle Delaune.

<u>Lundi</u>	- 17h00 à 18h30	- Initiés	André
<u>Mardi</u>	- 17h00 à 19h00 - 18h30 à 21h30	- Initiation - Initiés	Jean-Luc Michel Jean-Luc – Charles
<u>Mercredi</u>	- 14h30 à 17h30	- Initiation Jeunes	Michel – André
<u>Jeudi</u>	- 17h00 à 20h00 - 20h00 à 21h30 (hiver) - 19h00 à 20h30 (été)	- Initiés - Initiation	Charles – Jean-Luc Jean-Paul – Cédric J François– Charles Jean Luc Patrice (en réserve) (selon calendrier)

Lors des vacances scolaires, le mercredi est supprimé, les autres jours restant en fonction.

Voir pour vacances de Noël (chauffage)

Informations et questions diverses :

Le Président nous informe que le samedi 27 juin à partir de 10 heures à la Salle Durot (à proximité de la piscine) aura lieu la remise de prix aux sportifs méritants des différents clubs de la ville. Les heureux nominés de cette année sont les suivants : Marie-Jeanne M. – Jean-Louis D. – Laurent C. – Yohann C – Gaétan D.

Ces archers s'ils sont retenus par la mairie se présenteront à 10 heures en tenue de club.

La barbecue de fin d'année ne pouvant avoir lieu cette année au mois de Juin, la date fixée pour cette festivité est le Samedi 12 Septembre 2009.

Une question est posée quant à la rentabilité et à l'impact sur le recrutement du Club par le biais des séances délivrées pour les enfants des écoles le mardi après-midi. Ces séances sont sous la responsabilité de Michel et jusqu'à cette année Alain (démissionnaire), qui sera remplacé par Claude (qui donnera sa réponse sous peu) dès la rentrée. Cette question reste posée, un aspect positif non négligeable est amené par le Président qui fait remarquer que ces scolaires font partie de l'effectif déclaré en plus des membres du club déclaré à la Mairie. Il est à l'étude de demander une subvention ou achat de matériel au bureau des Ecoles.

La prochaine réunion de bureau aura lieu à la rentrée de septembre, la date sera communiquée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures.